

Si vous n'arrivez pas à lire cette newsletter, cliquez ici

n° 92 Juin 2022

ADU⁹

newsletter de l'agence de développement
et d'urbanisme du Pays de Montbéliard

la vie à l'agence

Passage de relais à la direction de l'ADU



de gauche à droite : Philippe Gautier, Président de l'ADU, Charles Bergounioux, Philippe Bozon Crédit photo PMA - Alexis Beuscart

Ce n'est pas sans émotion que Charles Bergounioux retrace son parcours *Adusien* avant de partir vivre une nouvelle aventure. La voix tremblante et la larme à l'œil, il retrace une riche expérience. Riche de nombreuses rencontres professionnelles mais surtout humaines, aussi bien à l'ADU qu'avec les nombreuses personnes qui ont croisé son chemin depuis 2009.

Dans une atmosphère feutrée, presque intimiste, les membres de l'assemblée générale lui rendent un bel hommage par leur présence particulièrement nombreuse, leurs applaudissements chaleureux et leurs marques d'attention. La gorge serrée, notre Président Philippe Gautier se rappelle aux souvenirs, soulignant ses qualités humaines, ses compétences, son investissement professionnel et son petit caractère jovial qui ne fait qu'ajouter à l'attachement pour la personne.

L'émotion passée, il est alors l'heure d'ouvrir un nouveau chapitre pour l'ADU, en confiant la fonction de directeur à Philippe Bozon à partir du 1^{er} juillet. Ce choix marque sa volonté de continuité dans la gestion partenariale, financière et sociale de l'ADU, à laquelle Philippe a contribué activement en tant que responsable des études depuis 2016. Sa nomination a fait l'unanimité des membres du Bureau, consultés par le Président.

Le discours synthétique du futur directeur n'en laisse pas moins paraître l'émotion de l'achèvement imminent de 20 années de connivence avec son prédécesseur, dont il aura à cœur de poursuivre l'action tout en dessinant les lignes d'une nouvelle étape de développement pour l'ADU. Les défis restent encore nombreux et la motivation intacte.

Le personnel de l'ADU remercie Charles pour tout ce qu'il lui a apporté et souhaite à Philippe les mêmes réussites dans ses nouvelles fonctions.

Arrivée de Maxime HENG à l'ADU

Après un long voyage, comme Ulysse ou Joachim du Bellay de retour en pays angevin, Maxime, en bon trissu, revient en Franche-Comté, dans le Pays de Montbéliard. Natif de la cité des princes, cet **architecte DPLG**, amateur de cancoillotte et de la saucisse de ladite cité, a exercé son métier en France et à l'étranger, dans les champs de l'architecture et de l'urbanisme. Fort de cette expérience, il occupera le poste de **chargé d'études « projets urbains »** au sein de l'ADU, structure qu'il connaît bien pour y avoir fait ses armes à plusieurs reprises au cours de sa carrière, notamment lors de la mise en œuvre du SCOT de 2006.

Il fera la démonstration de son savoir-faire dans divers études et projets menés par l'agence et sera amené à travailler sur les dossiers suivants :

- L'avancement des dossiers Petites Villes de Demain sur les communes de Pont de Roide, Fesches-le-Châtel, Ronchamp et Champagny,
- L'assistance à maîtrise d'ouvrage (plans locaux d'urbanisme et projet d'aménagement) pour les communes d'Etupes, Bavans et Valentigney,
- Le traitement des espaces dégradés, friches et sites mutables,
- La contribution au rayonnement et au développement du Pôle métropolitain Nord Franche-Comté.

nos études, nos actions, nos métiers

NPNRU : point d'avancement lors de la revue de projet avec l'ANRU



Le nouveau pôle de services de la Petite-Hollande- photo ADU

Lors de la revue de projet ANRU qui s'est tenue le 30 juin 2022, les porteurs de projets ont présenté l'avancement physique et financier de chaque opération de rénovation urbaine du quartier en présence de l'ensemble des maîtres d'ouvrage, de l'ANRU et du Préfet du Doubs. Des éléments de synthèses sont retranscrits dans le dernier [FOCUS](#) de l'ADU.

Jean-François Colombet, préfet du Doubs, a notamment souligné l'avancement remarquable du programme, félicitant ainsi les partenaires pour leur dynamisme dans la mise en œuvre des projets.

L'un des principaux points d'attention à l'issue de cette revue de projets concerne la difficulté des bailleurs à atteindre les objectifs fixés par l'ANRU pour le relogement hors quartier, du fait de l'attractivité des deux quartiers (proximité des commerces, équipements et services). Ainsi, le préfet a proposé à PMA de piloter un groupe de travail afin d'accompagner les bailleurs dans l'atteinte de ces objectifs.

L'ADU a brièvement présenté le dispositif du suivi-évaluation, dont les tableaux de bords de suivi et d'évaluation du programme élaborés pour la [Petite-Hollande](#) et pour les [Evoironnes](#) ainsi que **les suites envisagées.**

L'avenant n°2 à la convention initiale qui intègre notamment un abondement financier de l'ANRU de 667000 € pour l'opération d'aménagement des espaces publics des Evoironnes sous maîtrise d'ouvrage de la ville de Sochaux a également été présenté.

A l'issue de la revue de projet, **une visite des travaux réalisés sur la Petite Hollande en cœur de quartier était organisée.** En fin de journée, **la rue du Docteur Jean-Marc Becker et le nouveau pôle de services ont été inaugurés.**

Cathy KUHN

**Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain
Des transformations visibles à mi-parcours !**



Le [FOCUS n°17](#) revient sur l'avancement opérationnel du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain, sur l'adaptation de la méthode de concertation au contexte sanitaire ainsi que sur le suivi et l'évaluation des effets de la mise en œuvre du programme. Il a été diffusé à l'ensemble des partenaires lors de la revue de projets ANRU du 30 juin.

Cathy KUHN

Comité de Projet Petites Villes de Demain : présentation des projets de revitalisation de Fesches-le-Châtel et Pont-de-Roide-Vermondans



Le 15 juin dernier, le premier comité de projet **Petites Villes de Demain** de l'agglomération montbéliardaise a été l'occasion de présenter **les projets de revitalisation de Fesches-le-Châtel et Pont-de-Roide-Vermondans**. Cette rencontre a réuni les partenaires du programme et des acteurs de la revitalisation, ainsi que les communes de Montbéliard et Audincourt. Ces dernières sont intégrées dans l'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) existante sur PMA et à laquelle les deux communes PVD seront rattachées en fin d'année. L'ADU accompagne Fesches-le-Châtel et Pont-de-Roide-Vermondans dans la définition d'une stratégie et d'un plan d'actions pour redynamiser leurs centres.

L'agence a présenté **un diagnostic** interrogeant d'abord **le rôle de ces communes** dans PMA, puis soulevant les enjeux selon **trois leviers de revitalisation** déterminantes (habitat, commerces et services publics, cadre de vie) sur chacun des territoires. Des objectifs **d'attractivité, de diversification et de rénovation de l'habitat, d'accompagnement du dynamisme commercial et de valorisation des espaces** ont ainsi été partagés.

Des élus des deux villes lauréates ont ensuite exposé leur projet communal respectif en lien avec les orientations stratégiques et les intentions d'actions.

Le projet de revitalisation de Fesches-le-Châtel a vocation à donner de l'épaisseur au village à travers des aménagements venant intensifier les fonctions de centre.

Le projet rudipontain vise à actionner des synergies pour une meilleure cohésion et lisibilité du cœur de ville grâce à un renouvellement urbain important, incarné par la requalification de la friche de la gare.

Louisa BENHAMIDA

Petite enfance, les enjeux d'organisation de l'offre de garde dans le Pays de Montbéliard



A la demande la CAF, **Pays de Montbéliard Agglomération s'est engagé depuis 2022 dans l'élaboration d'une Convention Territoriale Globale (CTG)**. Cette convention doit permettre à l'agglomération et aux communes d'élaborer un projet de territoire cohérent concernant la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et l'action sociale.

Afin d'alimenter **le diagnostic du territoire, l'ADU a réalisé une étude sur l'offre de garde à destination de la petite enfance** (moins de 3 ans) et **sur ses enjeux d'organisation territoriale**. Quelques pistes pour une politique d'accueil de la petite enfance sont esquissées et pourront alimenter les fiches actions de la CTG.

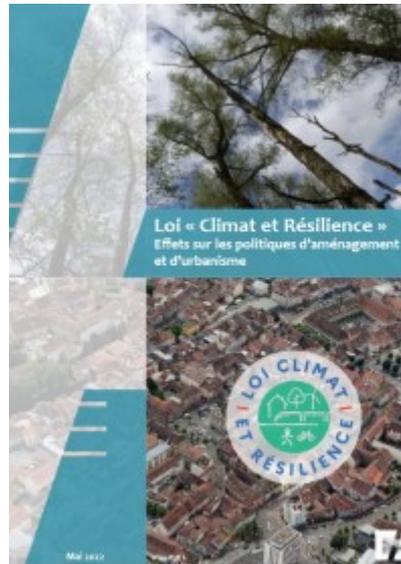
Dans un contexte de diminution démographique, essentiellement lié à un déficit migratoire, la politique d'accueil du jeune enfant est un levier essentiel pour augmenter l'attractivité résidentielle et économique du Pays de Montbéliard. Cependant, le taux d'accueil est plus bas que dans les agglomérations voisines et qu'à l'échelle départementale ou nationale. L'offre de garde est également, plus qu'ailleurs, portée par les assistantes maternelles qui ne répondent plus forcément aux attentes sociétales. Les structures collectives, historiquement peu développées, ne permettront pas de compenser la diminution progressive du nombre des assistantes maternelles.

L'enjeu pour l'agglomération est donc de maintenir un taux d'accueil à court terme en recherchant une meilleure répartition entre les structures collectives et les assistantes maternelles. Il s'agit également de proposer une offre d'accueil sur l'ensemble du territoire pour en assurer une meilleure couverture.

Lire l'étude [ici](#)

Elisabeth SCHMITT

L'ADU mobilisée pour analyser le texte et les premiers décrets d'application de la loi « Climat & Résilience » et ses effets sur les politiques d'aménagement et d'urbanisme



Consécutives au « **Plan biodiversité** » de 2018 et inspirées des travaux de la « **Convention citoyenne pour le climat** » de juin 2020, **la loi « Climat & Résilience », a été adoptée le 22 août 2021.**

Avec un objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) des sols en 2050, **le gouvernement affirme le rôle des politiques d'aménagement du territoire pour réussir la transition écologique menée par la France.**

La sobriété foncière, autant décriée que plébiscitée, appelle une rupture avec les pratiques antérieures qui interpelle collectivement élus, techniciens des collectivités et acteurs de l'aménagement et de la construction. Les choix politiques, la conception des documents de planification, l'intégration de compétences en matière environnementale dans les projets d'aménagement, les procédés de construction, l'attractivité des centres, l'acceptation citoyenne des densités, ... autant de sujets sur lesquels la loi ouvre des champs de réflexion.

Les territoires qui n'auront pas anticipé ces changements, qui n'auront pas su conscientiser l'enjeu de sobriété et su renouveler les pratiques professionnelles, risquent de se retrouver dans des situations d'asphyxie, faute d'espaces préparés à un recyclage urbain. Faute aussi d'avoir su leur donner un environnement de proximité suffisamment attractif.

La loi renforce **le rôle des Agences d'Urbanisme dans l'accompagnement qu'elles apportent à leurs adhérents pour définir et mettre en place des politiques inscrites dans cette trajectoire de sobriété foncière.** Dans ce cadre, **l'ADU met à disposition de ses membres une ingénierie couvrant toutes les étapes de la production urbaine, des outils d'observation et un cadre de dialogue partenarial permettant de construire une réponse opérationnelle aux enjeux de sobriété foncière** en réunissant collectivités locales, acteurs institutionnels (État, Région, Chambre d'Agriculture en particulier), EPF, bailleurs et sociétés d'aménagement.

Lire la publication [ici](#)

Raphaëlle DEMBOWIAK

Une sensibilisation large au projet ECOPOLIS



Visite du site du Living Lab avec une classe du Collège Jouffroy d'Abbans - Photo ADU

A partir de juillet, le projet les travaux d'aménagement paysagers portés par PMA sur le Living Lab de Vieux-Charmont vont démarrer. Ce laboratoire vivant vise à étudier les capacités des plantes à gérer la pollution des sols (phytomanagement), et à sensibiliser un public le plus large possible à l'intérêt des phytotechnologies. Le projet est notamment financé par « Territoires d'innovations » dans le cadre du plan d'investissement France 2030 l'Agence Nationale de la Recherche (ANR).

Il a été présenté au grand public lors du festival [INOUIH](#) le samedi 25 juin au Mattern Lab situé 2, rue du Stade à Sochaux. En accès libre, cette manifestation à destination du grand-public a permis de découvrir et tester des innovations liées à l'industrie sur 20 stands. Le stand dédié au Living Lab était co-animé par le Pavillon des Sciences, le laboratoire Chrono Environnement et l'ADU. Sur la journée, plus de 1500 personnes ont parcouru cette première édition du festival.

Parallèlement à cette sensibilisation du grand public, l'ADU a été invitée à participer au congrès international [INTERSOL](#) à Lyon. Lors de la table ronde du 22 juin, il s'agira d'appréhender les enjeux fonciers et environnementaux et de de d'explicitier le lien entre la gestion des friches et les objectifs du ZAN (Zéro Artificialisation Nette).

Récemment, l'ADU a formalisé un [rapport](#) d'avancement de la mission ECOPOLIS, un [FOCUS](#) et un [film](#) qui synthétisent la démarche. Ces supports sont exploités localement lors d'entretiens conduits au courant du mois de juin par l'ADU et l'AUTB avec les communes concernées par des sites potentiels d'essaimage des phytotechnologies.

Enfin, suite à l'animation d'[ateliers](#) dans une classe du collège Joffroy d'Abbans à Sochaux, l'ADU et PMA ont accueilli les **élèves sur le site du Living Lab le lundi 20 juin**. Ils ont pu appréhender l'état actuel du site et mieux comprendre le projet et les enjeux liés à la gestion de la pollution par les plantes. A l'issue de la visite, les élèves ont répondu à un quiz et trouvé un « mot mystère », qui leur a permis d'obtenir leur diplôme du « scientifique en herbe » ! D'autres visites seront organisées en cours de chantier durant l'automne.

Cathy KUHN

Impacts territoriaux du télétravail : présentation aux matinales de l'info de Pays de Montbéliard Agglomération

Les Matinales de l'info de Pays de Montbéliard Agglomération sont organisées par les services techniques pour échanger sur les sujets en cours d'étude sur le territoire de l'agglomération. Le 7 juin dernier, **l'ADU a présenté, conjointement avec le service Ressources humaines de l'Agglomération, les avancées sur l'étude des impacts territoriaux du télétravail.**

Il s'agit d'analyser les incidences possibles d'une généralisation du télétravail sur l'organisation et le fonctionnement du territoire, pour planifier les nouveaux besoins des usagers, par le biais d'estimations du recours au télétravail, et d'une enquête réalisée auprès des acteurs locaux (entreprises, acteurs de l'habitat, du commerce, des loisirs, syndicats ...). Les services de l'agglomération sont revenus sur les modalités et limites de la mise en place du télétravail au sein de l'agglomération.

Camille TURPIN

Un partenariat Enedis / ADU pour une coopération sur les enjeux énergétiques territoriaux

L'ADU a rencontré Enedis, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, en mai dernier afin de faire le point sur les différentes pistes de travail conjoint.

L'objet de ce partenariat est d'apporter un conseil aux collectivités en matière de planification énergétique et d'envisager des pistes de coopération.

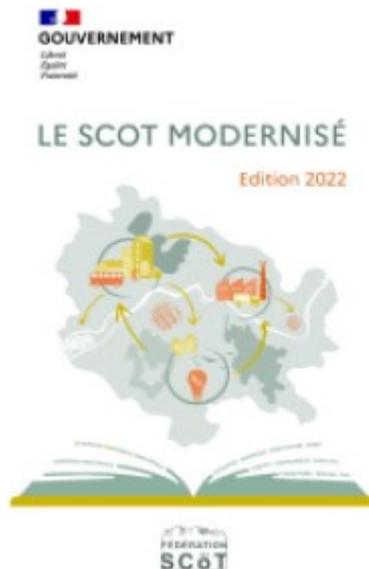
A l'issue de cet échange, **Enedis et l'ADU ont signé une convention de partenariat pour aborder en priorité le sujet de la précarité énergétique.** En effet, sur PMA près d'un ménage sur quatre est en situation de précarité énergétique liée à son logement ou sa mobilité quotidienne en voiture (source GéoDIP/ONPE/2021).

Sophie MOLLARD

Livre du mois

Le SCoT modernisé

Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire /Fédération Nationale des SCoT, édition 2022



Ce guide est un outil conçu avec et pour les élus et les professionnels de l'urbanisme à qui il revient d'élaborer des SCoT "nouvelle génération".

Il a pour vocation d'être un document pratique et pédagogique qui donne les clefs pour comprendre cet instrument central de la planification territoriale.

Il met l'accent sur la démarche de construction du projet de territoire avant d'aborder le sujet de la formalisation du document et de sa mise en oeuvre : le SCoT est avant tout un projet de territoire partagé qui s'inscrit dans une réflexion collective à 20 ans.

Lire le document [ici](#)

le chiffre du mois

125

C'est le nombre d'élèves sensibilisés au projet ECOPOLIS depuis le lancement du programme

Directeur de publication, Philippe BOZON

Crédits photos : ADU, PMA

Si vous voulez vous désabonner, [cliquez ici](#)